



Commune de Blomac

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Thierry FALCOU, Maire de la Commune de BLOMAC, certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique portant sur **une demande d’autorisation d’exploiter un parc éolien de 5 aérogénérateur de puissance nominale de 3,3MW et un poste de livraison sur le territoire de la commune de Moux.**

Cet avis a été affiché à compter du 27 novembre 2019 et pendant toute la durée de l’enquête, soit 52 jours consécutifs, du 27 novembre 2019 au 17 janvier 2020 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à Blomac, le 18 janvier 2020

Le Maire,  
Thierry FALCOU

